



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juin 2006

**Acquisition d'une parcelle de terrain - Mme MOUSSET - Avenue  
de Limoges - IK n° 14**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers* :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006**

DELIBERATION D20060194

## de Limoges - IK n° 14

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Vallée Guyot compris entre la rue Ste Catherine et le Boulevard Mendès France - incluant le futur Centre d'Incendie et de Secours - au lieudit « Champs de l'Arrachis », Madame MOUSSET a accepté de céder un terrain lui appartenant sis 441 Avenue de Limoges et cadastré section IK N° 14 pour une superficie de 41 a 46 ca.

Cette acquisition permettrait de constituer une réserve foncière dans l'attente de la réalisation des diverses infrastructures nécessaires à ce secteur.

Après négociation, l'accord est intervenu sur la base de 1,20 €/m<sup>2</sup> soit un prix de 5 000,00 € pour le terrain, auquel il y a lieu d'ajouter une indemnité pour perte d'arbres fruitiers de 570,00 €, ainsi qu'une indemnité correspondant à un an de location de deux panneaux publicitaires et une enseigne sur ce terrain soit 1 999,00 €, soit un montant total de 7 569,00 €.

En outre, il a été convenu que Madame MOUSSET pourra disposer de la récolte de fruits pour l'année 2006, et que la Ville de Niort fera son affaire personnelle de la poursuite ou de la cessation des deux contrats d'affichage avec la Société AVENIR, la Société GRAPHIC ayant accepté la résiliation du contrat au 17 octobre prochain.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître BOUTINEAU Notaire à PRAHECQ.

Tous les frais et droits résultant de ladite acquisition seront imputés au chapitre 21 8241 2111 du Budget.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)